

vraient combattre pour nous. Vous voulez que nous nous joignons à vous comme un seul homme pour dire que notre côte du Pacifique ne doit pas être désertée, et le littoral américain utilisé et exploité par une puissante compagnie canadienne au détriment des intérêts du Canada. Eh bien ! je veux de mon côté que tous les membres de cette Chambre disent sans hésiter que les ports des provinces maritimes doivent être utilisés et exploités dans l'intérêt de la Confédération toute entière. La population des provinces maritimes est très soulevée au sujet de cette question. Je suis allé chez moi il y a deux ou trois semaines, et j'ai constaté que c'était là le sujet de toutes les conversations à Halifax, à Amherst, à Truro et ailleurs ; et le marchand comme l'ouvrier, en un mot tous ceux que vous rencontrez dans la rue, sont d'avis que le temps est arrivé pour les provinces maritimes de faire valoir leurs droits. Je me rappelle que lors de la construction du Canadien du Pacifique, le parti conservateur auquel j'appartenais était accusé de dépenser tout l'argent public dans l'Ouest.

M. McCREARY : Parlez-vous de l'Intercolonial ?

M. GOURLEY : C'était là notre réponse. Il nous fallait un chemin de fer transcontinental, et nous votâmes en faveur du Canadien du Pacifique, sans nous occuper où l'argent serait dépensé, du moment que l'entreprise était nécessaire.

M. CLARKE : Pourquoi ne pas prolonger l'Intercolonial vers l'Ouest ?

M. GOURLEY : J'y consens volontiers ; je consens à tout ce qu'on voudra. Mais ce qu'il nous faut, ce sont deux lignes transcontinentales. Le prolongement de l'Intercolonial à l'Ouest n'y fera rien. Voici ce grand chemin de fer du Grand Tronc, avec ses embranchements par tout le pays, et qui ne peut pas être remplacé par aucun autre chemin de fer. Il sert à alimenter, plus qu'aucun autre, un énorme volume de commerce, et nous désirons que ce soit un port canadien qui serve de débouché à ce commerce. Plus tard, il faudra que nous ayons un contrôle quelconque sur les tarifs de ces grandes voies transcontinentales ; et peut-être le meilleur moyen d'y arriver serait-il pour le gouvernement de prolonger vers l'Ouest le chemin qu'il possède déjà. Je crois que ce moyen ne saurait manquer de réussir. Mais il ne s'agit pas de cela dans le moment. Si tous les députés de cette Chambre sont unanimes sur cette question, je suis persuadé que la position occupée par le Canada sera bien préférable à celle qu'il occupe aujourd'hui. La politique est le dernier de mes soucis. Naturellement, il me faut appartenir à un parti, mais sur une question comme celle-là, c'est-à-dire quand les intérêts du pays sont en jeu, je cesse d'être un homme de parti. Je crois que ce que nous devons faire, c'est de nous entendre sur un point commun ; et si le Grand Tronc se rend jus-

M. GOURLEY.

qu'à Moncton, on devra laisser les directeurs de ce chemin de fer libres de trouver le port d'hiver et d'été qui leur conviendra le mieux. Si tous ceux qui nous demandent en ce moment ces sommes énormes veulent venir nous promettre qu'ils choisiront leur port dans les provinces maritimes, l'abandon de Portland se trouvera par là même avoir commencé, et ce port sera abandonné graduellement, sans qu'il faille avoir recours à des mesures coercitives, auxquelles, quant à moi, je serais opposé, parce que si le Grand Tronc a pu établir son terminus à Portland il ne l'a fait qu'avec le consentement du parlement. Nous ne devons jamais perdre cela de vue. Je serais disposé à compenser le Grand Tronc, dans toute la mesure du possible, pour toute perte qu'il pourrait encourir en établissant son terminus au Canada ; mais il faudra qu'il en vienne à cela, et c'est là le sentiment général dans les provinces maritimes. Je suis plutôt un fédéraliste, mais si je constatais qu'une partie quelconque du pays ne reçoit pas la part de justice à laquelle elle a droit, j'insisterais pour que ces droits fussent respectés. Nous, les représentants des provinces maritimes, nous avons appuyé l'Ouest, nous avons été en faveur de dépenser de l'argent pour développer l'Ouest, et nous sommes toujours du même avis, mais il doit être bien compris que nous nous attendons à notre tour à recevoir le même appui pour qu'on choisisse un port d'hiver et d'été sur la côte du Canada. Tout se résout, en somme, à ceci. Il faut observer le pacte de la confédération, ou bien sans cela il est inutile d'avoir une confédération. Si nous voulons que cette confédération donne satisfaction, il nous faut voir à ce que justice soit rendue à chaque partie du pays. Nous devons faire en sorte que chaque province voit ses droits et privilèges respectés. J'espère que la province de Québec, la grande province d'Ontario et l'Ouest tout entier appuieront les revendications présentées en ce moment par les provinces maritimes.

M. OLIVER : Mon honorable ami de Colchester vient de se prononcer fort éloquemment au sujet de la grande opportunité d'un port d'hiver national pour remplacer Portland. Je suis là-dessus du même avis que lui, et c'est précisément là pourquoi je ne puis pas appuyer une proposition qui irait certainement à l'encontre du résultat qu'on désire. Il faut donner à ce chemin la voie la plus courte pour arriver à un port canadien, ou bien sans cela des raisons de commerce empêcheront d'employer ce port. C'est donc notre devoir de faire en sorte que ce chemin se rende à Saint-Jean, et non pas faire un détour de 200 milles. Mais si le Grand-Tronc-Pacifique se construit de Québec à Moncton, et si le trafic se dirige jamais vers un port d'hiver canadien, il y aura là 200 milles qui seront de trop.

Il s'ensuit donc que le trafic ne se dirigera jamais de ce côté. Nous pouvons sans